

■ **Marc-André Cornuz, Expert Immobilier**, à Blonay, CH-550-1037753-6 (FOSC du 10.03.2008, p. 16/4379722). La procédure de faillite ayant été clôturée le 2 juillet 2008, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément à l'art.159, al.5, let.b ORC.
Registre journalier no 8987 du 21.07.2008
(04590304 / CH-550.1.037.753-6)